



## CAHIER DES CHARGES COW HORSE 2026

Tout postulant à l'organisation d'une manche SDWA devra s'engager à respecter le cahier des charges dont le descriptif suit. En cas de non-respect de celui-ci, la SDWA se réserve le droit d'annuler le concours et de ne pas le renouveler l'année suivante.

### 1/ Les critères d'accueil de nouveaux ranchs s'appliquent à tous les ranchs accueillants

- Être adhérents au SDWA (participation de 150 euros par année pour le premier concours puis 100 € pour les suivants)
- Participer aux réunions.
- Le secteur géographique pourra être privilégié plus qu'un autre en fonction du nombre de participants dans tel ou tel secteur.

### 2/ Carrière

La structure devra disposer obligatoirement d'un manège

Dimensions souhaitées : 30m x 70m

Dimensions minimales : 25m x 50m

Dimensions maximales : 40m x 80m

- La hauteur minimale de l'enceinte sera de 1m60.
- Les 4 angles devront être coupés.
- Le côté situé dans la zone bétail doit être opaque ; les vaches dans l'arène ne doivent pas voir celles de dehors.
- Les matériaux devront pouvoir résister à une grosse pression du troupeau.
- Les barrières de chantier sont interdites seules les barrières Fence sont autorisées.
- L'entrée du troupeau devra être située de préférence au milieu du petit côté, la porte d'une largeur de 3m minimum devra être facile d'utilisation et comporter un verrouillage très solide.
- Le sol devra être adapté aux disciplines.
- Une zone d'affichage située à côté de l'entrée des cavaliers devra être prévue. Le Scribe se chargera de l'appel des cavaliers.



L'accent devra être mis sur la sécurité des cavaliers, des chevaux et du bétail qui participent à l'épreuve, la SDWA (tous les membres du bureau, l'organisateur du concours et le Juge) se réserve le droit de procéder à toute mesure jugée nécessaire avant ou pendant le concours afin de préserver cette sécurité.

### **3/ Marqueurs**

Il devra être prévu de quoi pouvoir placer des marqueurs autour de l'arène. Idéalement rubalise noir et jaune pour les marqueurs de Fence Work et rouge et blanc pour les marqueurs de Reined Work.

### **4/ choix et emplacement du Juge**

Le choix du Juge et du scribe reste à l'appréciation du ranch organisateur et devra être validé par la SDWA. Le ranch prend à sa charge tous les frais du Juge (hébergement, repas et déplacement).

L'emplacement des juges devra être couvert et situé au milieu d'un des grands côtés de l'arène et surélevé de manière qu'ils puissent avoir une excellente vision de l'ensemble de l'arène. Il sera équipé d'une table et de chaises ainsi que de matériel audio.

### **5/ Bétail et stockage du bétail**

Le lot de bovin est à la charge de l'organisateur. Il engage sa responsabilité et non celle de l'association.

Le Ranch organisateur devra louer au moins 2 vaches par cheval engagé sur le Herd Work. Au minimum, 3 enclos seront nécessaires pour stocker le bétail, ainsi qu'un couloir de contention.

Les barrières de ville sont strictement interdites.

Les portes des enclos devront être facilement manœuvrables et disposer d'une fermeture solide et sécurisée.

Chaque enclos, à charge du ranch, devra avoir du foin et de l'eau à volonté ainsi qu'une litière permettant aux vaches de se coucher.

La hauteur des enclos sera de 1m60 au minimum, les matériaux utilisés devront être résistants, les bêtes ne devront pas pouvoir passer la tête ou les pattes.



**La Contention** devra être facile d'accès pour les animaux et sécurisée.

**Couloir de circulation** devra permettre de faire entrer et sortir les veaux de la carrière ainsi que de les emmener à la contention. D'une hauteur de 1m60 au minimum, il devra être très solide. Les vaches ne devront pas être stockées dans des couloirs longeant le manège.

**Bétail :**

- Les veaux doivent être sevrés.
- Vache laitière tolérée

Le lot de bovins est à la charge de l'organisateur. Il engage sa responsabilité et non celle de l'association.

## **6/ Planning concours**

Les dates et épreuves pour chaque ranch organisateur sont définies en réunion en fin d'année pour la saison suivante et sont validées de façon à correspondre au mieux aux attentes de chacun.

A noter que si le planning des épreuves s'avère modifié en cours d'année alors ces dernières seront classées hors challenge.

Avant l'ouverture du concours, chaque ranch devra indiquer au secrétaire : l'horaire de démarrage, le nombre de box disponible en dur et en barrière, l'itinéraire et la liste des hébergements, l'affiche sous format Image, ou toute autre information à diffuser (thème soirée, menu, animation).

La clôture des inscriptions aura lieu le dernier dimanche avant concours.

## **7/ Accueil cavalier**

Il sera prévu :

- Une zone de camping et paddocks.
- Sanitaire et douche pour les cavaliers.
- Point(s) d'eau : abreuvoir pour les chevaux.
- Si possible aire de détente pour les chevaux (warm up).
- Une zone parking pouvant accueillir des véhicules avec vans et camions.



#### 8/ Sonorisation

Il sera prévu une sonorisation de la carrière avec micros qui devra être installée les matins par le ranch organisateur.

#### 9/ Stands

Il sera prévu une zone pour accueillir gratuitement les partenaires de l'association.

#### 10/ Accueil public

Dans les cas où l'ensemble de la manifestation reposera sur le concours SDWA, l'entrée pour le public devra être gratuite.

La zone publique devra être dissociée et sécurisée de la zone « cavaliers » afin d'éviter les accidents.

#### 11/ Personnel

L'accueillant devra fournir le personnel suivant :

- 2 personnes au minimum chargées des soins aux animaux (foin, eau) et des entrées et sorties de bétail.

#### 12/ Dédommagements/Prise en charge/Payback

Le ranch organisateur devra aussi prendre en charge tous les repas et hébergements des juges pour le week-end.

L'office charge est de 15€. Pour rappel les paybacks correspondent à 25% des engagements moins l'office charge.

Pour les cavaliers participant uniquement au Herd work, il pourra être demandé par le ranch organisateur un supplément de 50 € et seront hors classement.

De même, le ranch organisateur pourra également demander s'agissant des practices (Reining, Herd Work, Fence Work ou pack practice) un fees de 50 euros.



### 13/ Restauration

Une restauration de jour devra être prévue. L'accueillant peut, s'il le désire, organiser les buvettes, restauration etc., il devra les gérer lui-même. Il en sera le seul bénéficiaire.

Il est souhaité l'organisation d'une soirée conviviale le samedi soir précédée d'un apéritif offert par le ranch. Le prix du repas est fixé à 18 € par personne.

### 14/ Organisation

Le lot de vaches qui termine la journée du samedi soir ne doit pas être celui qui recommence le lendemain matin (à voir avec le Juge).

Sur chaque concours, il y aura une pause méridienne obligatoire de minimum 30 minutes.

La réalisation des lots est à la charge du ranch avant chaque concours.

### 15/ Déroulement concours

|                     |   |                                                                                                                                      |
|---------------------|---|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Vendredi soir       | : | dans la mesure du possible, un maximum de paytimes reining devront être effectués vendredi après-midi /début de soirée.              |
| Samedi matin        | : | practices de Herd Work                                                                                                               |
| Samedi après-midi   | : | concours Herd Work (classes NON PRO et OPEN)                                                                                         |
| Dimanche matin      | : | practices de Fence Work et Pay Time Reined Work, suivi éventuellement de la classe Novice Rider                                      |
| Dimanche après-midi | : | concours Working Cow toutes les autres classes (Novice horse non Pro, Novice Horse Open, Non Pro Bridle, Open Bridle, Box Drive Box. |

### 16/ Fournitures et prix

Le prix des boxes en dur est de 80 € et en barrière à 50 €. Les ranchs doivent annoncer le nombre de boxes disponibles en dur et en barrière avant ouverture des engagements. Le choix sera laissé aux cavaliers jusqu'à épuisement des places.



Le foin n'est plus inclus dans ce prix et il sera disponible à l'achat sur place (maximum de 10€). Les cavaliers pourront toutefois apporter leur propre foin.

Le prix est de 20 € maximum pour le branchement à l'électricité.

Le prix des repas est à 18 € par adulte et à 12€ pour les enfants pour le samedi soir.

### 17/ Sécurité, assurances, déclarations

Le site qui accueille devra prévenir les autorités ainsi que les services d'urgence de la manifestation.

La personne qui accueille devra être assurée en responsabilité civile pour son site et pour l'organisation d'un concours de tri de bétail, il devra fournir un justificatif à la SDWA lors du concours.

Les coordonnées d'un vétérinaire et d'un maréchal ferrant devront être disponibles.

La SDWA se réserve le droit de procéder à toute modification, ponctuelle ou générale de ce cahier des charges, même en cours d'année, en accord avec les accueillants, afin de favoriser le bon déroulement du concours.

L'accueillant,  
(Faire précéder la signature de :  
Lu et approuvé, bon pour accord)

SDWA,  
(faire précéder la signature de :  
lu et approuvé, bon pour accord)